

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

12/03/20

Dossier complet le :

12/03/20

N° d'enregistrement :

2020-0021

1. Intitulé du projet

Extension Camping le Val d'Authie

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS CAMPING LE VAL D'AUTHIE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Rémy HOUE

RCS / SIRET

37840152500019

Forme juridique

SAS

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42 a)	Terrain de Camping Création de nouveaux emplacements sans dépasser un total de 200 emplacements

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Création de 35 emplacements supplémentaires (actuel: 164)
Total des emplacements du Camping : 199
Extension des réseaux existants (eau, électricité, EU) pour le raccordement des nouveaux emplacements.
Le réseau assainissement sera complété pour répondre à cette extension.

4.2 Objectifs du projet

Proposer des localités supplémentaires pour répondre à la demande de la clientèle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Création d'emplacements desservis par les circulations existantes.
Création d'un chemin piétonnier sur l'extension même à l'ouest du camping et d'un parking de 6 places.
Amenage des réseaux nécessaires depuis les réseaux existants
Végétation conservée hormis 14 arbres supprimés mais remplacés par 18 unités plantées. Plantation de haies à l'identique des haies existantes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Installation de mobil. homes sur les emplacements créés.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Total du Camping.	70253 m ²
Zones aménagées : 2587 + 881 + 449 + 1437	4554 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

La route de Vercourt
80120 VILERS SUR
AUTHE

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 69' 51" 40 Lat. 50° 31' 36" 18

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? *

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

* Camping racheté, pas d'antériorité des précédents PA seulement une attestation relative aux autorisations d'urbanisme anciennes (jointe).

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

PPRN prescrit 24/04/2001 et complété 13/08/2012

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marais arriére - littoraux picards - Zone de camping non concernée (voir carte jointe)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	les zones concernées font déjà parties du camping
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	des zones végétales sont conservées et augmentées (haies) et les arbres supprimés sont remplacés. le terrain est déjà occupé par des activités du camping.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les circulations à l'intérieur du campig sont déjà existantes et la création de 35 emplacements ne devrait pas créer de nuisances autres que celles déjà existantes.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	l'air 'bruit limite' à l'occupation des locaux et seulement en période estivale.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>liées à l'occupation des locaux et seulement en période estivale.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Raccordement aux réseaux E U existants & complétés.</p> <p>EP par infiltration au terrain naturel.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Raccordement aux réseaux existants complétés pour les zones en extension.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Ordures ménagères. Zone de collecte des déchets & tri existante.</p> <p>Ramassage régulier des ordures ménagères & vidage des bacs de tri.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Camping déjà existant. Haies périphériques d'entre les emplacements pour intégration
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zones d'extension déjà dans l'emprise du Camping -

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

la station de traitement des eaux usées va être modifiée et complétée pour inclure les besoins des nouveaux emplacements. (Etude en cours).

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

le projet d'extension se fait sur des zones jouxtant les emplacements existants. Nous pensons que ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale car le nombre d'emplacements total ne dépasse pas 20. De plus, l'ouverture de l'établissement est limitée à la saison estivale et l'extension n'amènera pas de nuisances supplémentaires -

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

la station de traitement des eaux usées va être modifiée pour améliorer le traitement des EU des localités existantes et inclure les besoins des nouveaux emplacements.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

le projet d'extension se fait sur des zones jouxtant les emplacements existants. Nous pensons que ce projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale car le nombre d'emplacements total ne dépasse pas 200 emplacements. De plus, l'ouverture de l'établissement est limitée à la saison estivale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

- Attestation relative aux abris/abris d'insaisine anciennes.
- Carte de la zone NATURA 2000. "Marais arrière d'Abraux picards" (camping non concerné).
- PA 1 - plan situation d'cadastré.
- PA 3 - Etat actuel avec photos.
- PA 4 - plan de masse du projet.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Villers / Authie

le,

20/01/2020

Signature

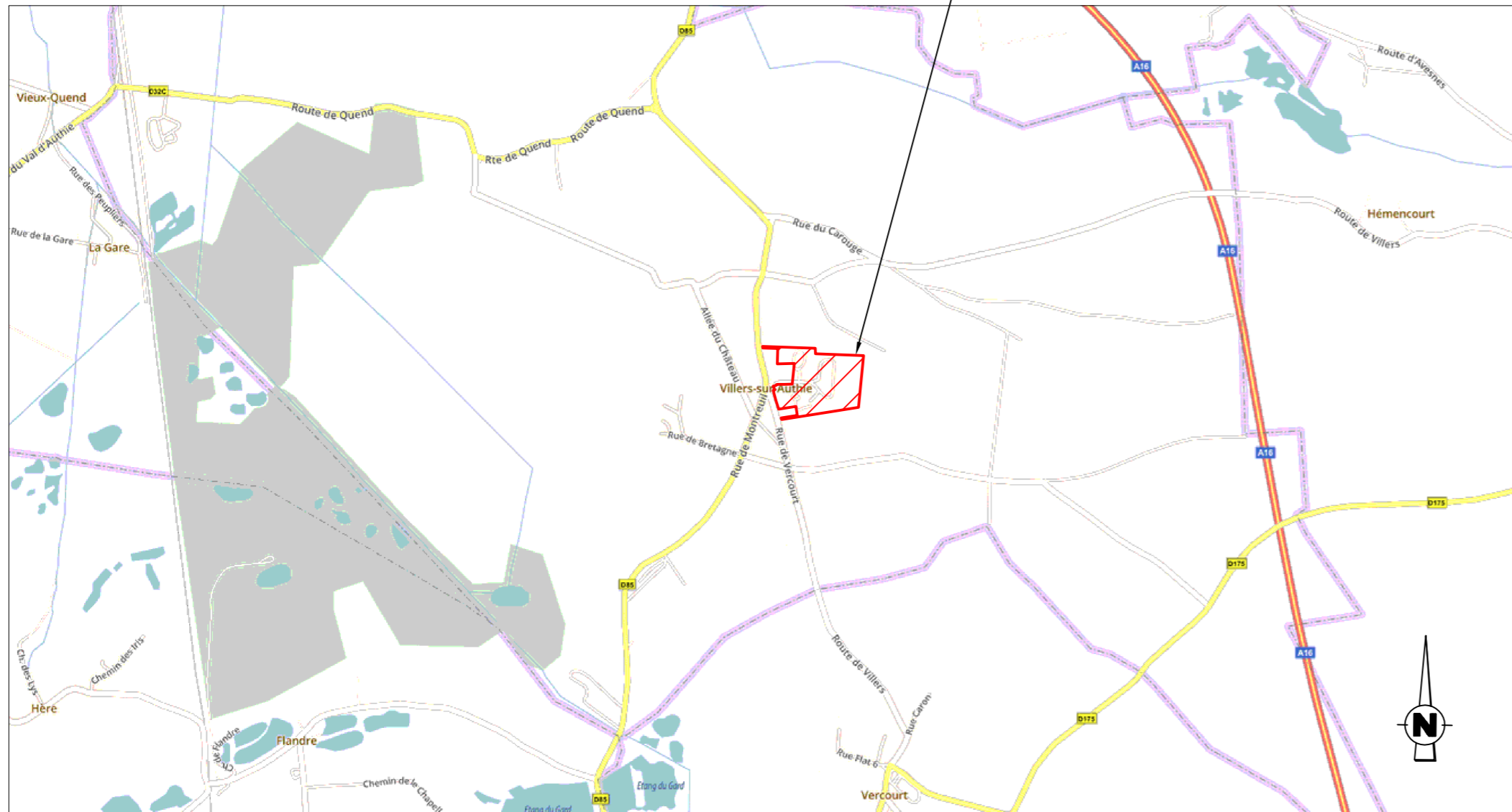


LE VAL D'AUTHIE
CAMPING CARAVANING
Rue principale
80120 VILLERS SUR AUTHIE
RCS AMIENS 378.401.525

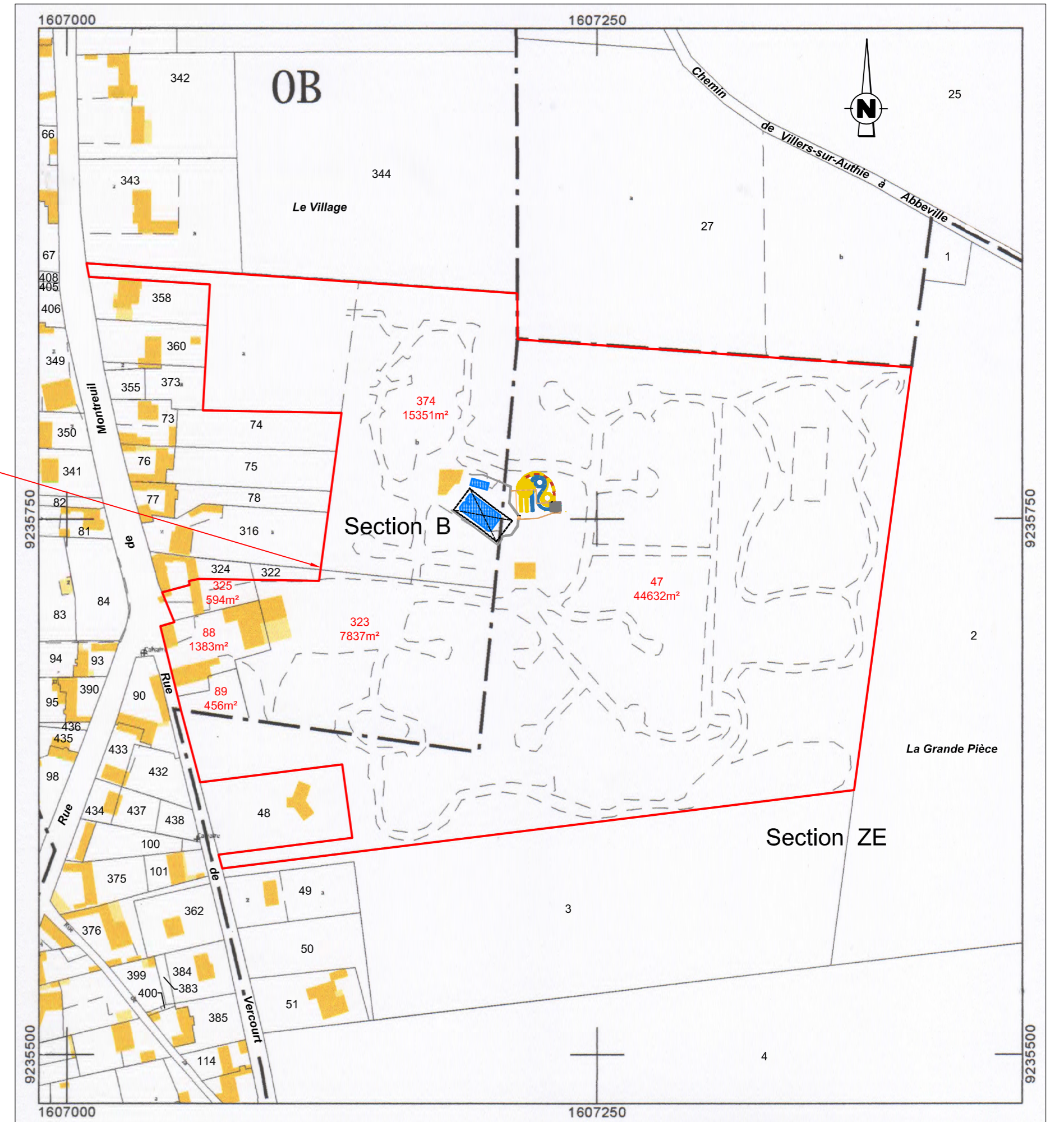
Architecte : ATELIER 9 Philippe BELLOCQ ARCHITECTURE 9 rue de la Chapelle 34470 PEROLS Port. : 06.84.37.35.59. email : bellocqphi@wanadoo.fr	Maître d'ouvrage: S.A.S. CAMPING CARAVANING "LE VAL D'AUTHIE" 20 Route de Vervourt 80120 VILLERS-SUR-AUTHIE	
PERMIS D'AMENAGER		
Projet: Extension du camping Camping "Le Val d'Authie" 20 Route de Vercourt 80120 Villers-sur Authie		Pièce: Situation - Cadastre
Phase: PA1 - Permis d'aménager		
Commentaires:		
Dossier:	Date: 06/01/2020	
Echelle: 1/2000ème	Format: A2	
Reproduction interdite - Propriété intellectuelle de ATECA		

PA1 - Permis d'Aménager

ATELIER 9
Philippe BELLOCQ ARCHITECTE
9, Rue de la Chapelle 34470 PEROLS
Tél : 06 84 37 35 59
Mail : bellocqphi@wanadoo.fr
N° Siret : 837 606 953 00011



Plan de situation
(sans échelle)



Plan Cadastral
1/2000ème

LE VILLAGE

- Niveau 0.00 = Niveau topo 8.00
 - Ces plans n'ont pas valeur de plans d'exécution.

- Légende**
- PI Borne incendie
 - Ext. Extincteurs
 - T.G.B.T.
 - Sens de circulation
 - Point accueil - Internet
 - Téléphone

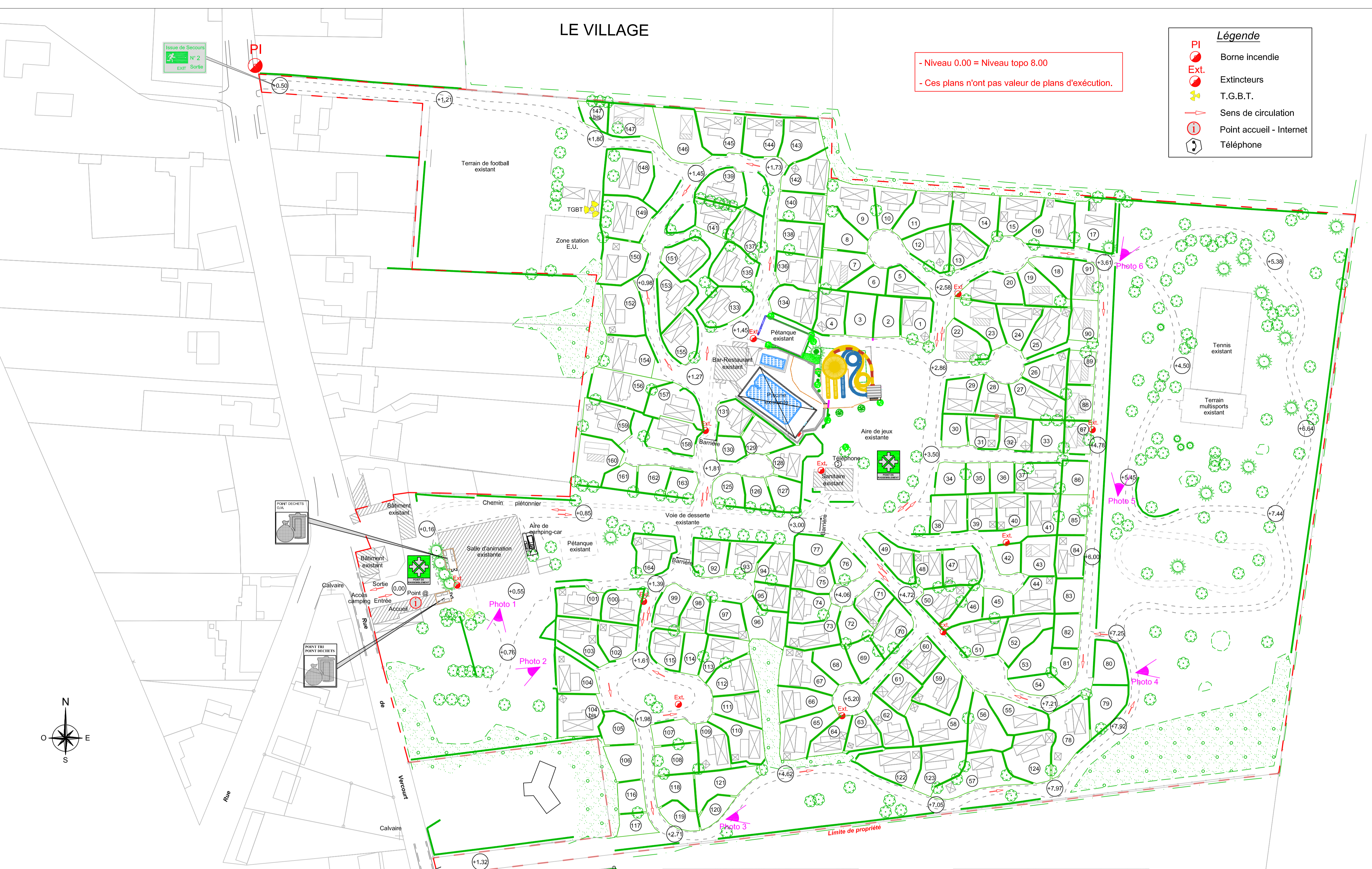


Photo 6



Photo 5



Photo 4



Photo 1



Photo 3



Photo 2



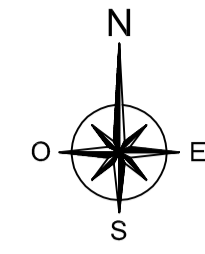
ATELIER 9
 Philippe BELLOC ARCHITECTE
 9, Rue de la Chapelle 34470 PEROLS
 Tél : 06 34 37 35 59
 Mail : bellocphi@wanadoo.fr
 N° Siret : 837 606 953 00011

PA3 - Permis d'Aménager

Architecte : ATELIER 9 Philippe BELLOC ARCHITECTURE 9 rue de la Chapelle 34470 PEROLS Port. : 06.84.37.35.59 email : bellocphi@wanadoo.fr	Maitre d'ouvrage : S.A.S. CAMPING CARAVANING "LE VAL D'AUTHIE" 20 Route de Vervourt 80120 VILLERS-SUR-AUTHIE PERMIS D'AMENAGER
Bureau d'études - Maitre d'oeuvre : ATECA Design & Construction Les Combes de Goudy 19270 USSAC Tél. : 05.55.88.33.81. Portable : 06.08.54.63.02. email : ateca19@wanadoo.fr	Projet : Extension du camping Camping "Le Val d'Authie" 20 Route de Vercourt 80120 Villers-sur Authie
Phase : PA3 - Permis d'aménager	Place : Etat actuel
Dossier : Echelle : 1/750ème Format : A1	Date : 06/01/2020
Reproduction interdite - Propriété intellectuelle de ATECA	

LE VILLAGE

- Niveau 0.00 = Niveau topo 8.00
 - Ces plans n'ont pas valeur de plans d'exécution.



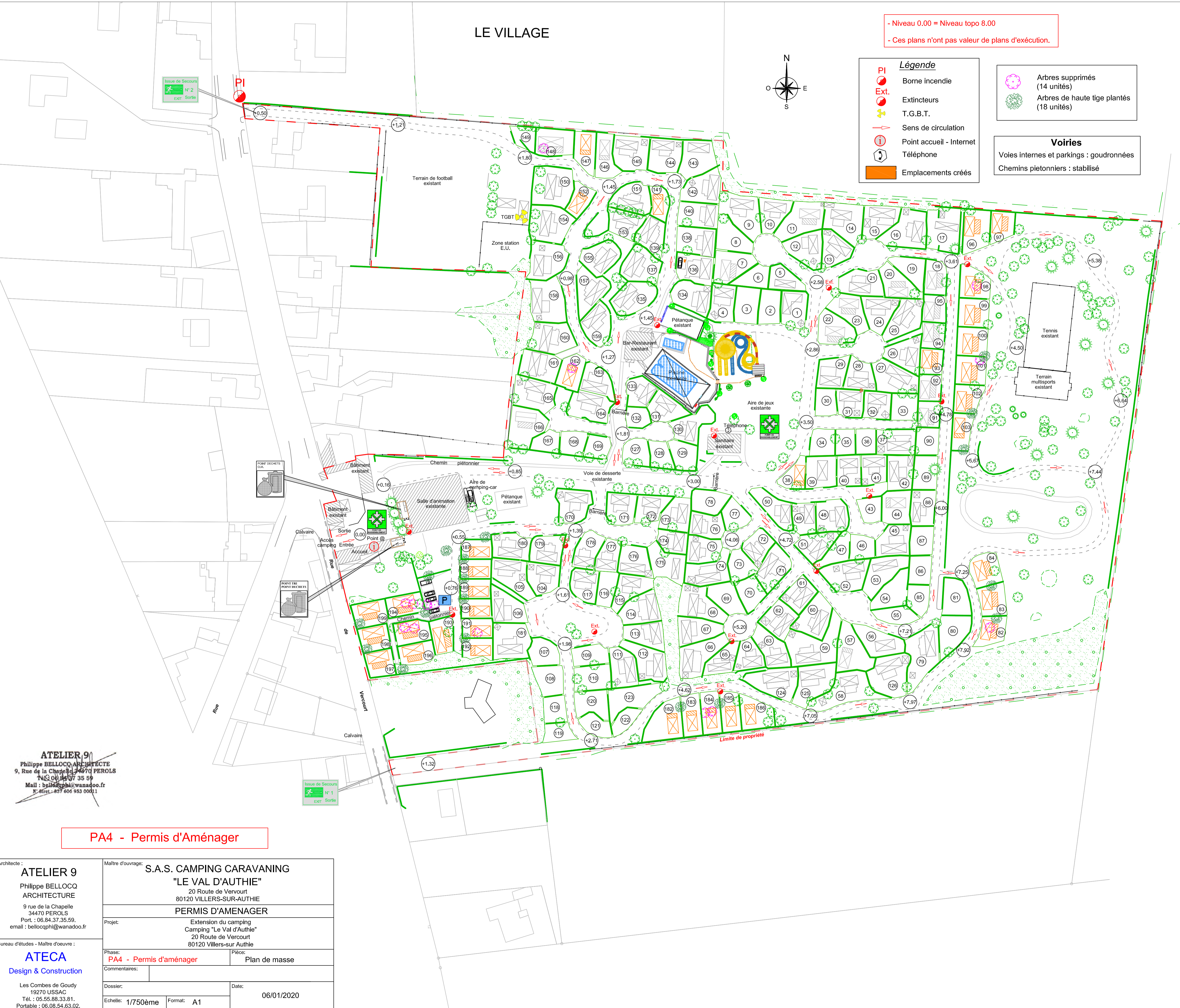
Légende

- PI Borne incendie
- Ext. Extincteurs
- T.G.B.T.
- Sens de circulation
- Point accueil - Internet
- Téléphone
- Emplacements créés

- Arbres supprimés (14 unités)
- Arbres de haute tige plantés (18 unités)

Voiries

- Voies internes et parkings : goudronnées
- Chemins piétonniers : stabilisés



Emplacement	Surface en m ²	Emplacement	Surface en m ²
1	153	101	147
2	122	102	127
3	145	103	118
4	152	104	150
5	113	105	192
6	101	106	166
7	176	107	123
8	158	108	138
9	237	109	118
10	146	110	153
11	223	111	166
12	178	112	187
13	143	113	152
14	225	114	178
15	170	115	149
16	231	116	105
17	241	117	137
18	124	118	103
19	122	119	89
20	155	120	143
21	175	121	95
22	173	122	82
23	163	123	195
24	163	124	214
25	184	125	222
26	161	126	248
27	199	127	116
28	138	128	96
29	144	129	118
30	96	130	157
31	121	131	143
32	122	132	82
33	119	133	124
34	112	134	180
35	86	135	191
36	86	136	172
37	167	137	190
38	102	138	178
39	162	139	144
40	125	140	168
41	125	141	97
42	152	142	184
43	92	143	196
44	158	144	183
45	163	145	200
46	98	146	145
47	108	147	137
48	165	148	170
49	119	149	84
50	151	150	259
51	142	151	172
52	200	152	103
53	185	153	140
54	158	154	237
55	105	155	165
56	178	156	211
57	211	157	176
58	268	158	244
59	292	159	160
60	189	160	204
61	129	161	178
62	153	162	132
63	164	163	143
64	120	164	189
65	125	165	210
66	210	166	216
67	165	167	87
68	206	168	103
69	140	169	97
70	119	170	170
71	170	171	148
72	123	172	130
73	113	173	152
74	180	174	104
75	143	175	178
76	134	176	152
77	109	177	114
78	130	178	141
79	265	179	149
80	171	180	157
81	155	181	218
82	128	182	215
83	140	183	136
84	157	184	138
85	103	185	130
86	106	186	136
87	112	187	100
88	149	188	103
89	137	189	101
90	105	190	102
91	102	191	101
92	104	192	105
93	103	193	121
94	104	194	123
95	107	195	135
96	183	196	123
97	114	197	118
98	152	198	120
99	147	199	138
100	147		

PA4 - Permis d'Aménager

Architecte : **ATELIER 9**
 Philippe BELLOCQ
 ARCHITECTURE
 9 rue de la Chapelle
 34470 PEROLS
 Port. : 06.84.37.35.59
 Mail : bellocqphi@wanadoo.fr
 N° Siret : 837 606 933 00011

Maitre d'ouvrage : **S.A.S. CAMPING CARAVANING**
"LE VAL D'AUTHIE"
 20 Route de Vervourt
 80120 VILLERS-SUR-AUTHIE

PERMIS D'AMENAGER
 Extension du camping
 Camping "Le Val d'Authie"
 20 Route de Vercourt
 80120 Villers-sur Authie

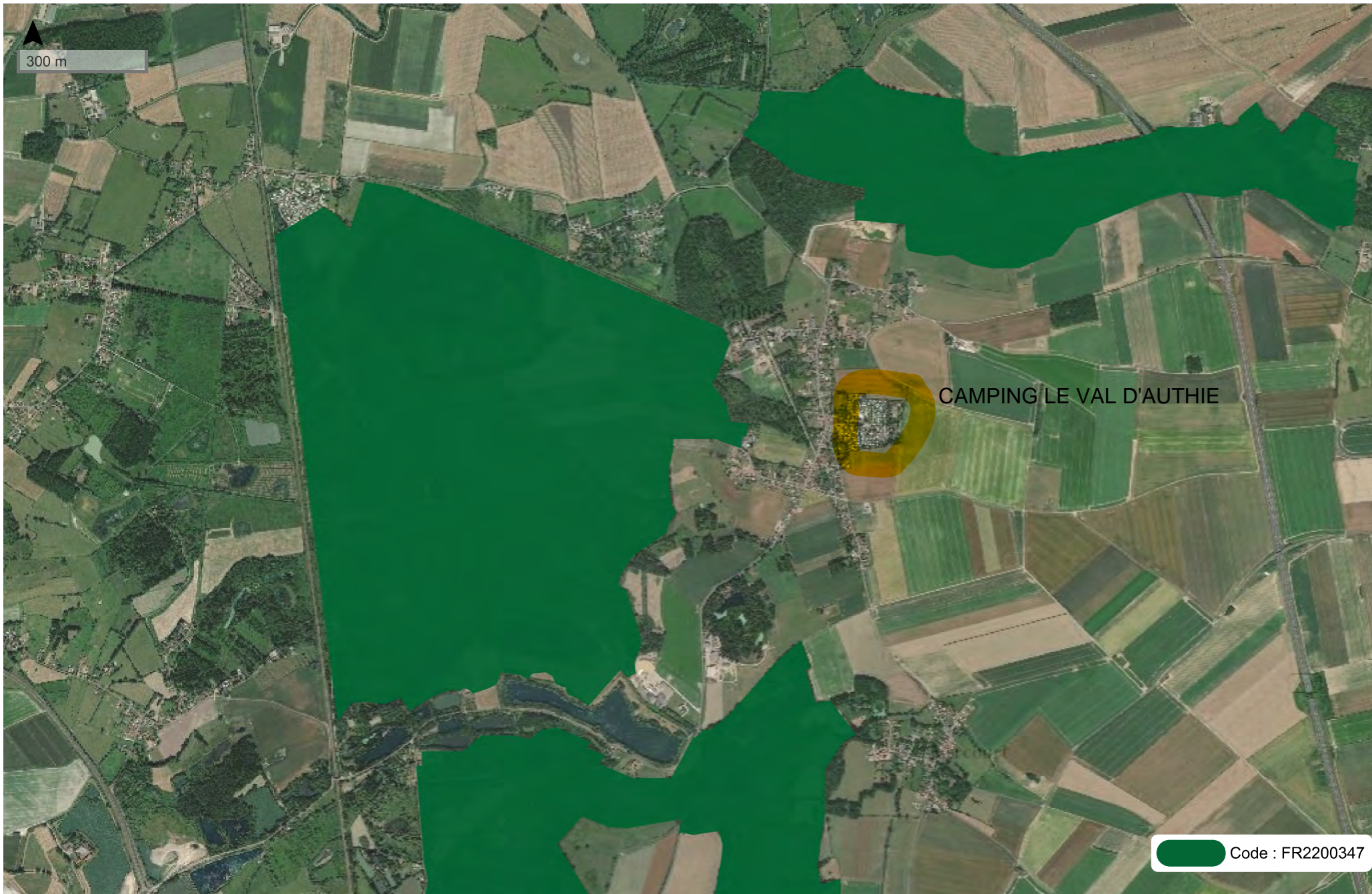
Phase: **PA4 - Permis d'aménager** Pièce: **Plan de masse**

Commentaires:

Dossier: Echelle: **1/750ème** Format: **A1** Date: **06/01/2020**

Bureau d'études - Maître d'oeuvre : **ATECA**
 Design & Construction
 Les Combes de Goudy
 19270 USSAC
 Tél. : 05.55.88.33.81.
 Portable : 06.08.54.63.02.
 email : ateca19@wanadoo.fr

Reproduction interdite - Propriété intellectuelle de ATECA



300 m

CAMPING LE VAL D'AUTHIE

Code : FR2200347

CENTRE REGIONAL PICARDIE

Site Val De Somme

Rive Droite de la Somme

80142 ABBEVILLE CEDEX

Tél : 03.22.20.61.31

**Rapport de diagnostic
de vos installations
d'assainissement non collectif**

Visite réalisée le : 27/02/2020, par GUERBA Thierry
Référence dossier : 238461

Propriété desservie :
20 Route de Vercourt
80120 VILLERS-SUR-AUTHIE

Madame, Monsieur le propriétaire,

Nous vous remercions pour l'accueil que vous avez réservé à notre technicien lors de la visite relative au contrôle de diagnostic de votre installation d'assainissement non collectif réalisée dans le cadre du contrat de délégation du service public d'assainissement qui nous lie à votre commune.

Cette visite s'intègre dans le cadre prévu par les arrêtés du 27 avril 2012 fixant les modalités du contrôle technique exercé par le service d'assainissement non collectif et les prescriptions techniques applicables.

A l'occasion de cette visite et compte tenu des éléments fournis, le service public d'assainissement a pu conclure :

Pas de non-conformités décelées : Avec recommandations

Les critères d'évaluation qui ont conduit à cette qualification sont détaillés dans le rapport joint, en particulier au paragraphe «*Évaluation du système existant*», ci-annexé page 7. En cas de désaccord sur les conclusions, vous pouvez adresser un recours gracieux auprès du service public d'assainissement non collectif dans un délai de 15 jours à compter de la notification de ce rapport.

Si vous envisagez la vente votre habitation dans un délai de trois ans à compter de la notification de ce rapport, vous pouvez le joindre au dossier de diagnostic technique prévu aux articles L.271-4 et L.271-5 du code de la construction et de l'habitation. Dans le cas où le rapport de visite fait état de non conformités constatées lors du contrôle, l'acquéreur devra alors réaliser les travaux de mise en conformité nécessaires, dans un délai de un an à compter de la signature de l'acte de vente.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Coordinateur Assainissement Non Collectif



Pièce jointe : rapport détaillé de la visite

N° de dossier GCA :	238461	N° Enquête :	
Date de l'enquête :	27/02/2020	Heure :	11:09
		Technicien :	GUERBA Thierry

I. Informations générales

1 - Adresse exacte de l'installation

Complément adresse :			
N° :	20	Voie :	Route de Vercourt
Code postal :	80120	Commune :	VILLERS-SUR-AUTHIE
Référence cadastrale :	N° Plan :	Section :	
N° parcelle principal :	2 ^e n° Parcelle :	3 ^e n° Parcelle :	4 ^e n° Parcelle :
Coordonnées GPS : Lambert Zone :	X :	Y :	
	Degrés décimaux :	Latitude :	Longitude :

2 - Nom, prénom, téléphone et adresses

Occupant			
Nom :	Camping Capfun du val D'Authie	Prénom :	Tél. :
@ mail :			
Propriétaire			
Nom :	Camping Capfun du val D'Authie	Prénom :	Tél. :
@ mail :			
N° :	20	Voie :	Route de Vercourt
Complément adresse :			
Code postal :	80120	Commune :	VILLERS-SUR-AUTHIE
Facturation			
Nom :	Camping Capfun du val D'Authie	Prénom :	
Complément adresse :			
N° :	20	Voie :	Route de Vercourt
Code postal :	80120	Commune :	VILLERS-SUR-AUTHIE

3 - Caractéristiques de l'habitation

Nature de l'habitation :	<input type="checkbox"/> Principale	<input type="checkbox"/> secondaire	<input checked="" type="checkbox"/> autre : Camping
Nombre de pièces principales :			
Nombre de chambres :			
Nombre de résidents :			
Année de construction de l'habitation :			
Année de réalisation de la filière d'assainissement NC :			
Consommation d'eau annuelle moyenne :		m ³	
Exutoire superficiel potentiel :			

II. Implantation du système

1 – Terrain

1-1 Superficie totale de la parcelle :				m ²
1-2 Superficie disponible pour l'assainissement :				m ²
1-3 Nature de cette surface disponible (pelouse, culture, arbre...) :	pelouse			
1-4 Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non		
1-5 Pente du terrain prévu pour les ouvrages d'assainissement :	<input checked="" type="checkbox"/> faible	<input type="checkbox"/> moyenne	<input type="checkbox"/> forte	
1-6 Présence d'un puits ou d'un forage à proximité des ouvrages ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable	
1-7 Est-il destiné à la consommation humaine ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable	
1-8 Distance du captage par rapport au dispositif de traitement :	m			

2 – Destination des eaux pluviales

2-1a Séparation EP, des EV et EM ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
RAPPEL : Le rejet des eaux pluviales vers la filière d'assainissement (fosse ou drains d'infiltrations) est interdit			
2-2a Destination des eaux pluviales 1 :	Infiltration		
2-2b Destination des eaux pluviales 2 :			

3 – Regard de collecte en amont du prétraitement

Présence d'un regard de collecte ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
3-1 Le regard est-il accessible ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
3-2 État du regard :	<input checked="" type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> mauvais	
3-3 Détails de l'état :			
3-4 Commentaires :			

4 – Existe-t-il un poste de relevage ?

4-1 En AMONT de prétraitement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Commentaires :
Présence d'une ventilation ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Le poste fonctionne-t-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
4-2 En AVAL de prétraitement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Commentaires :
Présence d'une ventilation ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Le poste fonctionne-t-il correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
4-3 En AMONT de dispersion ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	Commentaires :
Présence d'une ventilation ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
Le poste fonctionne-t-il correctement ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	

III. Le prétraitement

1 Existe-t-il un système de prétraitement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	partiel	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	non identifié
2 Eaux vannes séparées des eaux ménagères	<input type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	partiellement	<input checked="" type="checkbox"/>	non		
3 Présence d'un préfiltre ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	non vérifiable		
Présence de matériaux filtrants ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	non vérifiable		

4 Type et volumes							
- Eaux vannes							
Nature 1 :	Micro station 350 EH	Regard :	non visible	<input checked="" type="checkbox"/>	accessible	<input type="checkbox"/>	non accessible
Volume :	m ³	Etat du regard :	Bon				
État :							
Nature 2 :	Aucun	Regard :	non visible	<input type="checkbox"/>	accessible	<input type="checkbox"/>	non accessible
Volume :	m ³	Etat du regard :					
État :							
- Eaux ménagères							
Nature 1 :	Micro station 350 EH	Regard :	non visible	<input checked="" type="checkbox"/>	accessible	<input type="checkbox"/>	non accessible
Volume :	m ³	Etat du regard :	Bon				
État :							
Nature 2 :	Séparateur à graisse	Regard :	non visible	<input checked="" type="checkbox"/>	accessible	<input type="checkbox"/>	non accessible
Volume :	m ³	Etat du regard :	Bon				
État :							

5 Fréquence d'entretien ?	<input type="checkbox"/>	4 ans	<input checked="" type="checkbox"/>	< 4 ans	<input type="checkbox"/>	> 4 ans	<input type="checkbox"/>	Jamais
---------------------------	--------------------------	-------	-------------------------------------	---------	--------------------------	---------	--------------------------	--------

6 Date de dernière vidange ?	06/02/2019	Volume vidangé :	53 m³	
Nom & Coordonnées du vidangeur :	Veolia			
Le vidangeur est-t-il agréé ?	oui			
Destination des boues :	Station de traitement Abbeville			
Document justificatif fourni ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non
Date de prochaine vidange :				

7 Niveau du voile de boues dans la fosse			
Hauteur du voile de boues :	cm / Hauteur du fil d'eau :	cm =>	%

8 Ventilation								
8-1 La ventilation primaire présente ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	non visible	Ø100 ? oui	
- Au toit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non				
- Extracteur ?	<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	statique	<input type="checkbox"/>	éolien
8-2 La ventilation secondaire présente ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input type="checkbox"/>	non visible	Ø100 ? oui	
- À plus de 40 cm au-dessus du faîtage ?	<input type="checkbox"/>	oui	<input checked="" type="checkbox"/>	non				
- Extracteur ?	<input checked="" type="checkbox"/>	oui	<input type="checkbox"/>	non	<input checked="" type="checkbox"/>	statique	<input type="checkbox"/>	éolien
8-3 Fonctionnent-elles correctement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui							

IV. La filière de traitement

1 – Traitement			
Existe-t-il une filière de traitement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> partielle	<input type="checkbox"/> non
Eaux vannes Séparées des eaux ménagères	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> partiellement	<input checked="" type="checkbox"/> non
Type et dimensions			
Eaux vannes :			
Nature : Lit d'épandage	Dimension :	m ²	État :
Nature : Lit d'épandage	Dimension :	m ²	État :
Eaux ménagères :			
Nature : Lit d'épandage	Dimension :	m ²	État :
Nature : Lit d'épandage	Dimension :	m ²	État :
2 – La filière existante est-elle positionnée à au moins			
5 m de l'habitation (H)	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
3 m de toute végétation (V)	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
3 m des limites de la parcelle (P)	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input checked="" type="checkbox"/> non vérifiable
35 m d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
3 – Regard de répartition			
Présence d'un regard de répartition ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
3-1 Le regard est-il accessible ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
3-2 État du regard :	<input checked="" type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> mauvais	
3-3 Détails de l'état :			
4 – Regard de bouclage			
Présence d'un regard de bouclage ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
4-1 Le regard est-il accessible ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	
4-2 État du regard :	<input type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> mauvais	
4-3 Détails de l'état :			
5 – Regard de collecte (dispositif drainé)			
Présence d'un regard de collecte ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
5-1 Le regard est-il accessible ?	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
5-2 État du regard :	<input type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> mauvais	
5-3 Détails de l'état :			

V. La dispersion des effluents

1	Existe-t-il un rejet vers le milieu naturel superficiel ou souterrain ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
	Si oui :			
	Origine : Traitement		Nature : Eaux ménagères	
	Origine : Traitement		Nature : Eaux vannes	
	Origine :		Nature :	
2	Vers quel exutoire sont-ils évacués : Epandage			
3	Quel est l'état de ce dernier ?	<input type="checkbox"/> bon	<input type="checkbox"/> mauvais	<input checked="" type="checkbox"/> non vérifiable
4	Existe-t-il une autorisation de déversement ?	<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> non vérifiable
5	Nom & coordonnées du Propriétaire de l'exutoire :			
6	Justificatif d'autorisation de déversement fourni ?	<input type="checkbox"/> oui	<input checked="" type="checkbox"/> non	

VI. Commentaires généraux

1 - Remarques générales sur la filière :		
1-1	Dysfonctionnements observés au niveau du prétraitement ?	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> non évalué
Précisions :		
1-2	Est-ce que l'aménagement du terrain gêne le fonctionnement de la filière de traitement	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> non évalué
Si oui, pourquoi, et quels sont les risques ?		
1-3	Dysfonctionnements observés au niveau du traitement ?	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> non évalué
1-4	Dysfonctionnement principal :	
Précisions :		
2 - Remarques générales sur les ouvrages :		
Problèmes à résoudre : Voir feuillet Évaluation du système existant		
	Nuisances et pollutions constatées ?	<input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non
Précisions : Voir feuillet Évaluation du système existant		

VII. L'utilisateur est-il satisfait de son installation, quelles sont ses remarques ?

VIII. Évaluation du système existant

Référence dossier : 238461

Propriété desservie :

20 Route de Vercourt
80120 VILLERS-SUR-AUTHIE

ABSENCE D'INSTALLATION - TRAVAUX DANS LES MEILLEURS DELAIS

Mise en place d'une installation conforme selon la réglementation en vigueur dans les meilleurs délais.

INSTALLATION NON CONFORME

- Présentant un/des danger(s) pour la santé des personnes
- Présentant un/des risque(s) avéré(s) de pollution de l'environnement

Travaux nécessaires pour supprimer les risques et/ou les dangers dans un délai de 4 ans*, délai ramené à 1 an* en cas de vente :

* La mise en place d'une installation conforme selon la réglementation en vigueur dans les meilleurs délais si une absence d'installation est constatée

- Installation incomplète
- Installation significativement sous-dimensionnée
- Installation présentant des dysfonctionnements majeurs

Travaux nécessaires pour la mise en conformité de l'installation, à réaliser au plus tard dans un délai de 1 an en cas de vente :

**INSTALLATION PRÉSENTANT DES DÉFAUTS D'ENTRETIEN
OU UNE USURE DE L'UN DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS**

Recommandations de travaux pour améliorer le fonctionnement :

remettre a niveau les différents regards de visite (notamment les regards de bouclage) qui compose l' installation , permettant l'entretien et le contrôle de l'installation

INSTALLATION NE PRÉSENTANT PAS DE DÉFAUTS

Prochain contrôle prévu dans : (cf. règlement du SPANC)

Observations complémentaires (recommandations sur l'accessibilité, etc.) :

À Villers-sur-authie, le 27/02/2020 - L'agent A.N.C. : GUERBA Thierry

IX. Conclusion

1- Dédution de la conclusion

Pas de non-conformités décelées : Avec recommandations

2- Avis de l'enquêteur

Créer ou remettre a niveau les différents regards de visite (notamment les regards de bouclage) qui compose l' installation , permettant l'entretien et le contrôle de l'installation

Voir feuillet Évaluation du système existant

X. Contraintes

Stratification en cm	Type de sol
0-20	
20-40	
40-60	
60-80	
80-100	
100-120	

Commentaire	<input type="checkbox"/> refus tarière	<input type="checkbox"/> refus propriétaire	<input type="checkbox"/> non réalisable
Hydromorphie	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	Si oui, profondeur en cm :
Appréciation Aptitude du sol à l'assainissement autonome	<input type="checkbox"/> favorable	<input type="checkbox"/> moyenne	<input type="checkbox"/> peu favorable

Zones sensibles :

Nature : **Aucun**

Nature : **Aucun**

Observations :

(des aptitudes du sol à l'assainissement autonome)

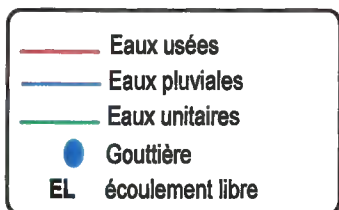
- Remarque :

- Installation composée d'une micro station Oxyfix P-90 350 EH Eloy Water avec postes relevage avec dégrilleur manuel en amont plus poste de relevage en aval ,un bac dégraisseur suivi d'un épandage ,
- Installation Dimensionnée a ce jour pour le camping composé de mobil hommes, d'emplacement de caravanes pour un total de 163 places de blocs sanitaire, d'un bar restaurant pour l'équivalent de 350 EH
- Lors du contrôle il a été constaté qu'une pompe de retour de boue de la micro station été en défaut (une pompe provisoire a été installée) celle- ci sera pris en charge et remplacé par Eloy Water en mars 2020
- Nota :
- Depuis la mise en service de la micro station en 2013 le logement de fonction à été raccordé sur le réseau du camping
- En cas d'agrandissement du camping (emplacement et mobil hommes) l'installation à ce jour se trouvera sous dimensionnée
- Nous vous conseillons de matérialiser les dispositifs de de traitement si des véhicules sont susceptibles d'accéder sur l'emplacement de la filière d'assainissement. Le système d'assainissement doit être situé hors des zones destinées à la circulation ou au stationnement de véhicules, hors cultures et zones de stockage.

XI. Observations complémentaires

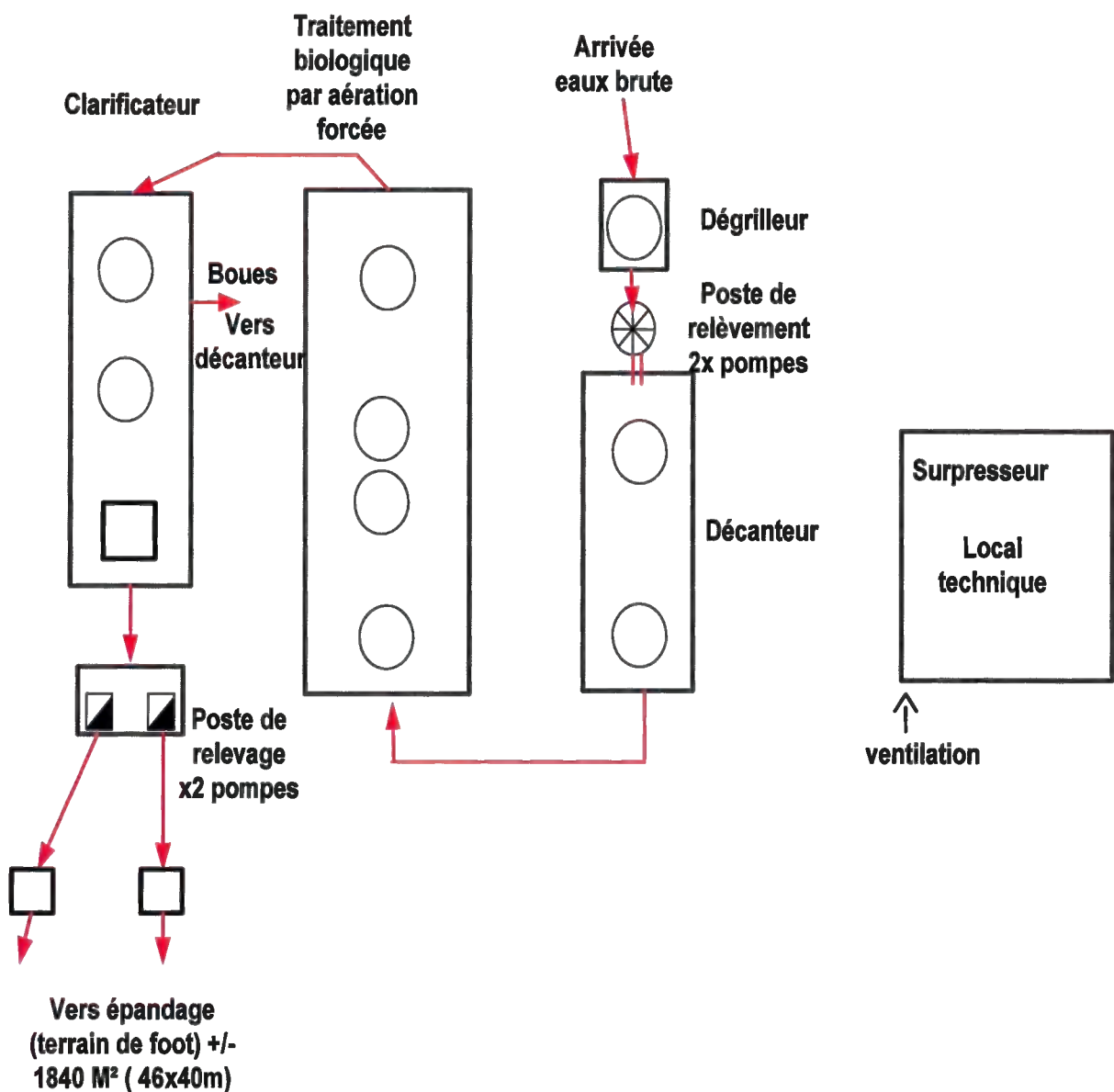
Voir feuillet Évaluation du système existant

XII. Croquis des installations



CE SCHÉMA INDIQUE LES POINTS D'EAUX AUXQUELS NOUS AVONS EU ACCÈS. LES ÉVACUATIONS NE SONT REPRÉSENTÉES QU'À TITRE INDICATIF.

Camping Val d'Authie
80120 VILLERS SUR AUTHIE



VEOLIA EAU ABBEVILLE
A l'attention de Mme Baillet Florence
78 rive droite de la somme
80100 ABBEVILLE

Sprimont, le 25 02 2020

**Concerne : Attestation de réalisation des travaux de remise en état du retour de boue.
Station d'épuration Oxyfix P90 350EH camping du Val d'Authie**

Madame,

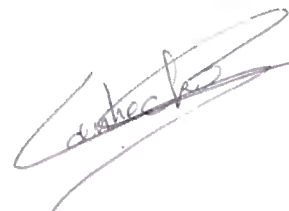
Par la présente lettre, je vous confirme notre engagement à réaliser les travaux de remise en état du système de retour de boue de la station d'épuration Oxyfix P90 350EH située sur le camping du Val d'Authie (80120 Villers sur Authie).

Ces travaux consisteront au remplacement du système de retour de boue actuel de type airlift par une pompe de retour de boue reliant le clarificateur au décanteur primaire.

Cette intervention sera réalisée avant l'ouverture du camping au public.

Je reste à votre entière disposition, et vous prie d'agréer, Madame, mes salutations les plus distinguées.

VANHECKE JEAN-FRANCOIS
Responsable Technique Régional Eloy Water





Sté des Eaux de Picardie
TERRITOIRE SOMME
 Rive droite de la Somme
 80142 ABBEVILLE CEDEX
 Tel : 03.22.20.61.53
 Fax : 03.22.20.61.39

Référence à rappeler : 11.888.108.060777.82 19042
 . Camping Le Val d'Authie

Sté des Eaux de Picardie
 DEVIS N° 11-254799

ABBEVILLE, le 24/07/2019

DEVIS

. Camping Le Val d'Authie

20 Route de Vercourt
 80120 VILLERS SUR AUTHIE

Référence à rappeler : 11.888.108.060777.82 19042

Imputation : 888 520 T2215 HA12

Objet : INSTALLATION D'UNE VENTILATION SUR ARMOIRE DE COMMANDE DE LA MINI STATION EAUX USEES **Devis valide jusqu'au 22/10/2019**

Adresse des travaux : . - Micro station 80120 VILLERS SUR AUTHIE

DEVIS N° 11-254799

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Modifications électriques, fourniture et pose d'une ventilation, raccordements et essais	F	1,000	377,46	377,46	20,00
Montant H.T.				377,46	

Désignation TVA	Acompte H.T.	Montant H.T.	Taux	Acompte TVA	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits		377,46	20,00		75,49	452,95

Montant TTC 452,95 €

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord sur cette proposition en nous retournant à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce document un exemplaire de ce devis, daté, signé et précédé de la mention manuscrite : « Devis reçu avant l'exécution des travaux ».

Mention manuscrite :

Date : 19/08/19

Signature :

Devis reçu avant l'exécution des travaux

P / Sté des Eaux de Picardie



Sté des Eaux de Picardie
TERRITOIRE SOMME
 Rive droite de la Somme
 80142 ABBEVILLE CEDEX
 Tel : 03.22.20.61.53
 Fax : 03.22.20.61.39

Référence à rappeler :11.888.108.060777.82 19032
 . Camping Le Val d'Authie

Sté des Eaux de Picardie
 DEVIS N° 11-254770

ABBEVILLE, le 24/07/2019

DEVIS

. Camping Le Val d'Authie

20 Route de Vercourt
 80120 VILLERS SUR AUTHIE

Référence à rappeler :11.888.108.060777.82 19032

Imputation : 888 520 T2215 HA12

Objet : REMPLACEMENT FILTRE A AIR SUR LE SURPRESSEUR A AIR DE LA MINI STATION EAUX USEES **Devis valide jusqu'au 22/10/2019**

Adresse des travaux : . - Micro station 80120 VILLERS SUR AUTHIE

DEVIS N° 11-254770

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Fourniture, mise en place et essais	F	1,000	200,48	200,48	20,00
Montant H.T.				200,48	

Désignation TVA	Acompte H.T.	Montant H.T.	Taux	Acompte TVA	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits		200,48	20,00		40,10	240,58

Montant TTC	240,58 €
--------------------	-----------------

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord sur cette proposition en nous retournant à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce document un exemplaire de ce devis, daté, signé et précédé de la mention manuscrite : « Devis reçu avant l'exécution des travaux ».

Mention manuscrite : *Devis reçu avant l'exécution des travaux*
 Date : *19/08/2019*
 Signature :

P / Sté des Eaux de Picardie



Sté des Eaux de Picardie
TERRITOIRE SOMME
 Rive droite de la Somme
 80142 ABBEVILLE CEDEX
 Tel : 03.22.20.61.53
 Fax : 03.22.20.61.39

Référence à rappeler : 11.888.108.060777.82 19012
 . Camping Le Val d'Authie

Sté des Eaux de Picardie
 DEVIS N° 11-254766

ABBEVILLE, le 23/07/2019

DEVIS

(Handwritten signature/initials)

. Camping Le Val d'Authie
 20 Route de Vercourt
 80120 VILLERS SUR AUTHIE

Référence à rappeler : 11.888.108.060777.82 19012

Imputation : 888 520 T2215 HA12

Objet : REMPLACEMENT DES DIFFUSEURS D'AIR SUR MICRO STATION EAUX USEES

Devis valide jusqu'au 21/10/2019

Adresse des travaux : . - Micro station 80120 VILLERS SUR AUTHIE

DEVIS N° 11-254766

Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Montant H.T.	TVA
Vidange réacteur biologique par camion hydrocureur Enlèvement puis remise en place des sacs de curleur Fourniture et mise en place des diffuseurs d'air selon la procédure intervention en atmosphère confinée.	F	1,000	3 200,02	3 200,02	20,00
Montant H.T.				3 200,02	

Désignation TVA	Acompte H.T.	Montant H.T.	Taux	Acompte TVA	Montant TVA	Montant TTC
TVA à 20% acquittée sur les débits		3 200,02	20,00		640,00	3 840,02

Montant TTC 3 840,02 €

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord sur cette proposition en nous retournant à l'adresse indiquée en haut à gauche de ce document un exemplaire de ce devis, daté, signé et précédé de la mention manuscrite : « Devis reçu avant l'exécution des travaux ».

Mention manuscrite : *Devis reçu avant l'exécution des travaux*
 Date : *4/10/2019*
 Signature :

P / Sté des Eaux de Picardie

(Handwritten signature)

CAMPING CARAVANING
"LE VAL D'AUTHIE"
 80120 VILLERS SUR AUTHIE
 Tél. 03 22 29 92 47
 SAS au Capital de 76224,51 €
 R.C. B 378 401 525

Le Val d'Authie

170 emplacements classés «LOISIRS»



Exp. d'authie 30 00 00 00 00

CAPFUN
A l'attention de Mr GOUZENNES FABIEN
73 Parc de l'Argile – BP55
06371 MOUANS-SARTOUX

Sprimont, le 18/02/2020

Concerne : Attestation de performance Oxyfix C90 200EH Eloy Water projet d'assainissement extension camping Val d'Authie (80120 VILLERS SUR AUTHIE).

Monsieur,

Les stations d'épuration modulaires Oxyfix C90 d'Eloy Water utilisent la technologie du lit fixe immergé et aéré. Les bactéries, naturellement présentes dans les eaux usées, forment le **biofilm** en colonisant le support bactériologique. La couche de **biofilm** réagit à la quantité de nutriment disponible dans l'eau en augmentant ou en réduisant son épaisseur.

Je vous informe que notre station d'épuration Oxyfix C90 (200 EH) est parfaitement adaptées pour traiter les eaux usées issues de l'extension de 35 Mobil homes du camping du Val d'Authie.

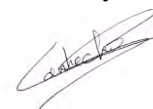
Par conséquent, nous attestons par la présente lettre que les niveaux de rejet de notre station Oxyfix C90 200EH seront conformes à l'annexe 3 de l'arrêté ministériel du 21 juillet 2015 :

	Concentration moyenne maximale en sortie	Taux d'abattement	Concentration moyenne rédhibitoire en sortie
DBO ₅	< 35 mg/l	> 60 %	> 70 mg/L
MES	/	> 50 %	> 85 mg/L
DCO	< 200 mg/l	> 60 %	> 400 mg/L

Sous réserve de respecter les préconisations du guide d'utilisation de cette station.

Je reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Monsieur, ma très haute considération.

VANHECKE JEAN-FRANCOIS
Responsable Technique Régional Eloy Water



Camping LE VAL D'AUTHIE
Route de Vercourt
80120 VILLERS SUR AUTHIE

Extension prévisionnelle du camping

Acte d'engagement pour la réalisation de travaux

Je soussigné :

M. HOUE Rémy, représentant la SAS CAMPING CARAVANING LE VAL D'AUTHIE – Route de Vercourt – 80120 VILLERS SUR AUTHIE,

M'engage à effectuer les travaux nécessaires à la rehausse des regards de bouclage de la station d'assainissement non collectif existante suivant préconisation de VEOLIA dans son rapport du 27/02/2020. Ces travaux de rehausse rendront visitables ces 2 regards et viendront en complément des travaux d'entretien et de maintenance qui seront effectués d'ici fin mars.

Fait à Villers sur Authie le 11/03/2020

Le Maître d'Ouvrage


LE VAL D'AUTHIE
CAMPING CARAVANING
Rue principale
80120 VILLERS SUR AUTHIE
RCS AMIENS 378.401.525

Camping LE VAL D'AUTHIE
Route de Vercourt
80120 VILLERS SUR AUTHIE

Extension prévisionnelle du camping

Je soussigné :

M. HOUE Rémy, représentant la SAS CAMPING CARAVANING LE VAL D'AUTHIE – Route de Vercourt – 80120 VILLERS SUR AUTHIE,

Atteste par la présente que dans le cadre de l'extension prévisionnelle du camping, les eaux pluviales seront gérées par infiltration directe au terrain comme cela est le cas actuellement.

Fait à Villers sur Authie le 11/03/2020

Le Maître d'Ouvrage

LE VAL D'AUTHIE
CAMPING CARAVANING
Rue principale
80120 VILLERS SUR AUTHIE
RCS AMIENS 378.401.525